



لنقضي على الفقر والهشاشة...
Vaincre la pauvreté et la précarité...



Brève introduction à la protection sociale et résilience climatique en Mauritanie

à Nouakchott, Octobre 2024

Présentation par Moulaye El Hacem Ould Zeidane
Coordinateur National du Programme Tekavoul
Gouvernement de la République islamique de Mauritanie

Avec l'appui du programme du PPSAS



**PROGRAMME DE
PROTECTION SOCIALE
ADAPTATIVE AU SAHEL**

Contexte

- ◇ Sur la période 2000-2021, la Mauritanie s'est classée troisième en Afrique subsaharienne pour l'impact négatif sur le capital humain des événements liés au climat (après la Somalie et l'Eswatini).
- ◇ Les chocs climatiques affectent de manière disproportionnée les plus pauvres, qui dépendent de l'agriculture pour 45 % de leur revenu total et dont les produits alimentaires représentent 57 % de leur consommation.
- ◇ Le changement climatique entraîne une variabilité des précipitations et une augmentation des sécheresses et des inondations soudaines. En 2022:
 - 875 000 personnes en insécurité alimentaire extrême (soit 20% de la population),
 - Inondations impactant 40 000 personnes.

➤ **Face à l'ampleur des impacts du changement climatique, le gouvernement mauritanien a mis en place un système de protection sociale qui permet :**

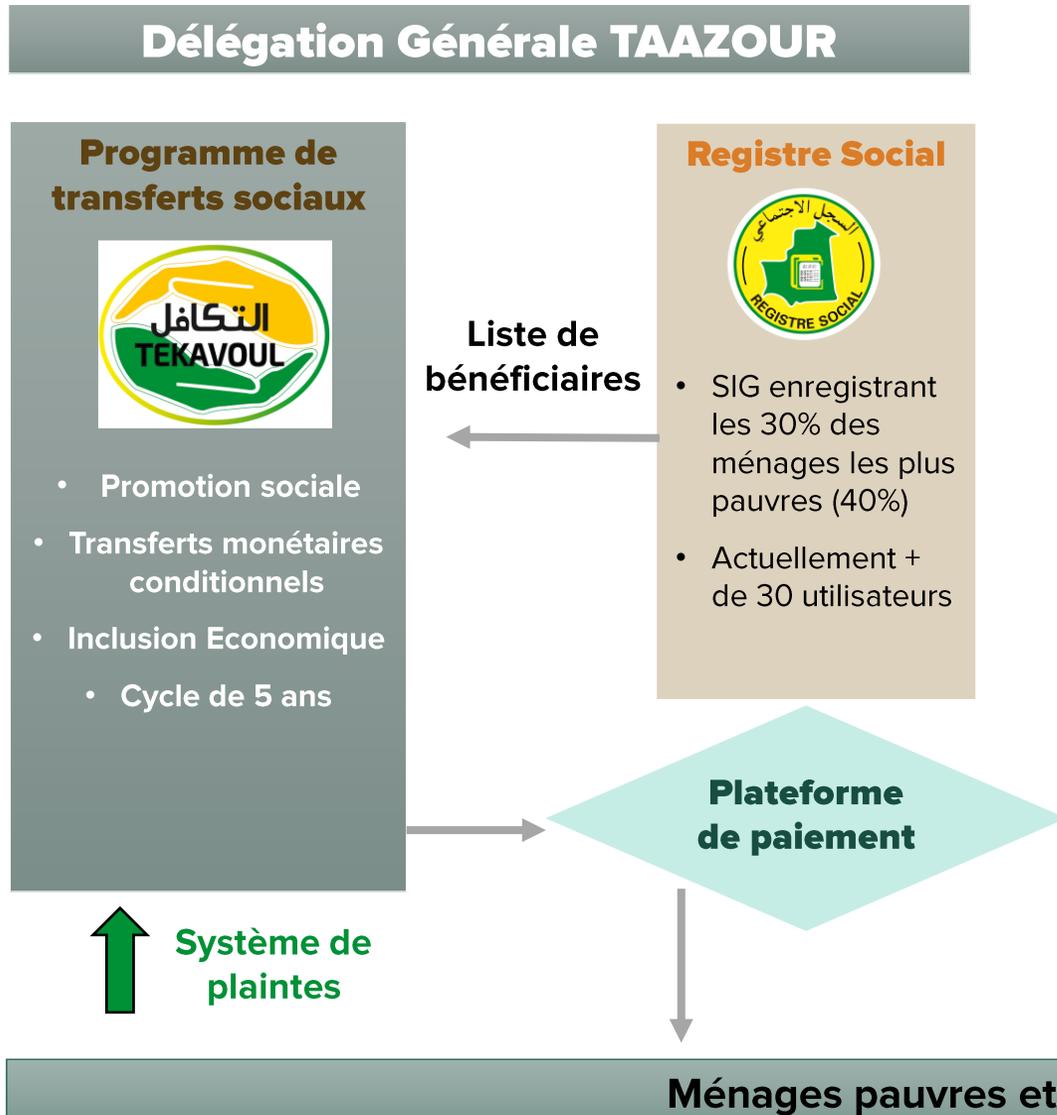


(i) De renforcer la résilience des ménages pauvres et vulnérables en investissant dans leur capacité à se préparer aux chocs environnementaux.



(ii) D'aider les ménages à faire face pendant et après les impacts d'un choc.

(i) Renforcer la résilience des ménages avant les chocs



La Mauritanie a mis en place en 2015 un programme national de filets sociaux nommé Tekavoul par la DG Taazour qui dépend de la présidence:

- Activités régulières : (i) Séances de Promotion sociale et économique (ii) transferts monétaires réguliers, (iii) paquet d'inclusion économique.
- cycle de 5 ans et stratégie de sortie
- Le programme régulier bénéficie à plus de 140.000 ménages bénéficiaires, soit les 20% les personnes les plus pauvres du pays.
- Pris en charge financièrement à 80% par le gouvernement (les 20% restants par les partenaires comme la Banque mondiale).

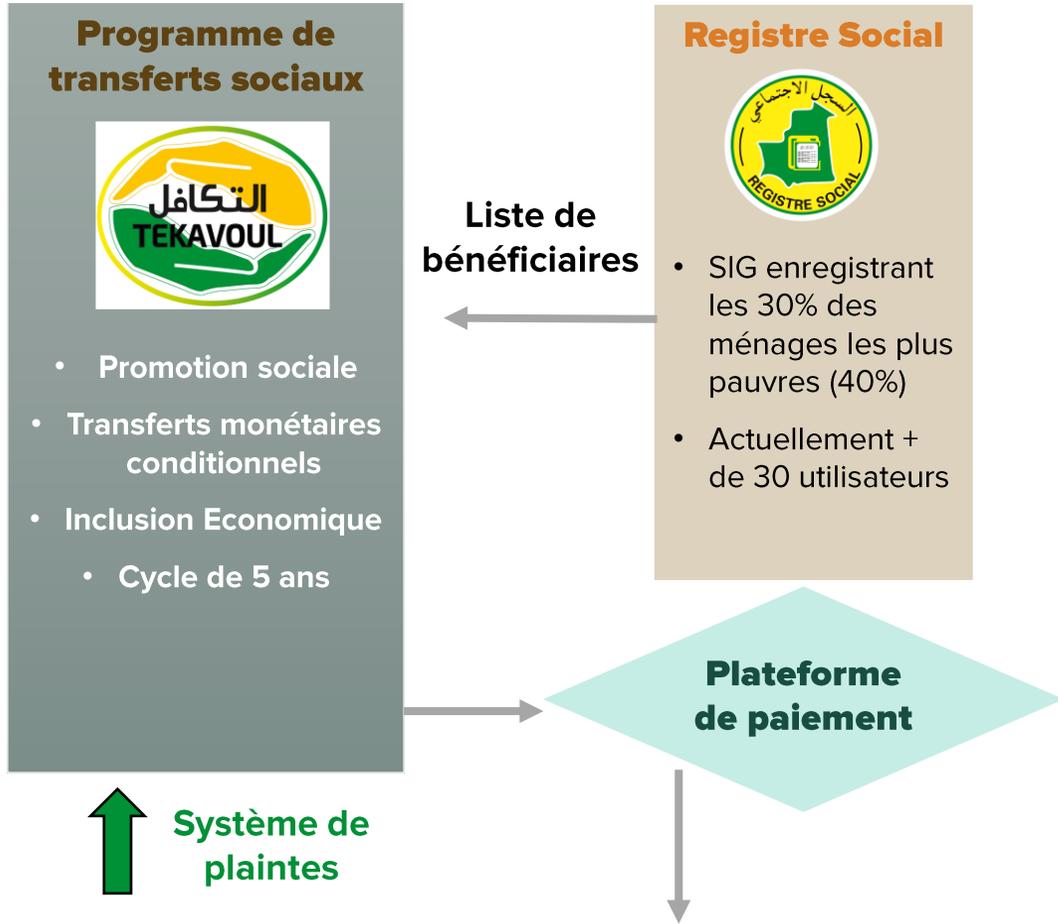
Le programme national s'appuie en particulier sur trois instruments :

- **Le Registre Social**
- La plate-forme de paiement
- **Mécanisme d'information et de gestion des plaintes**

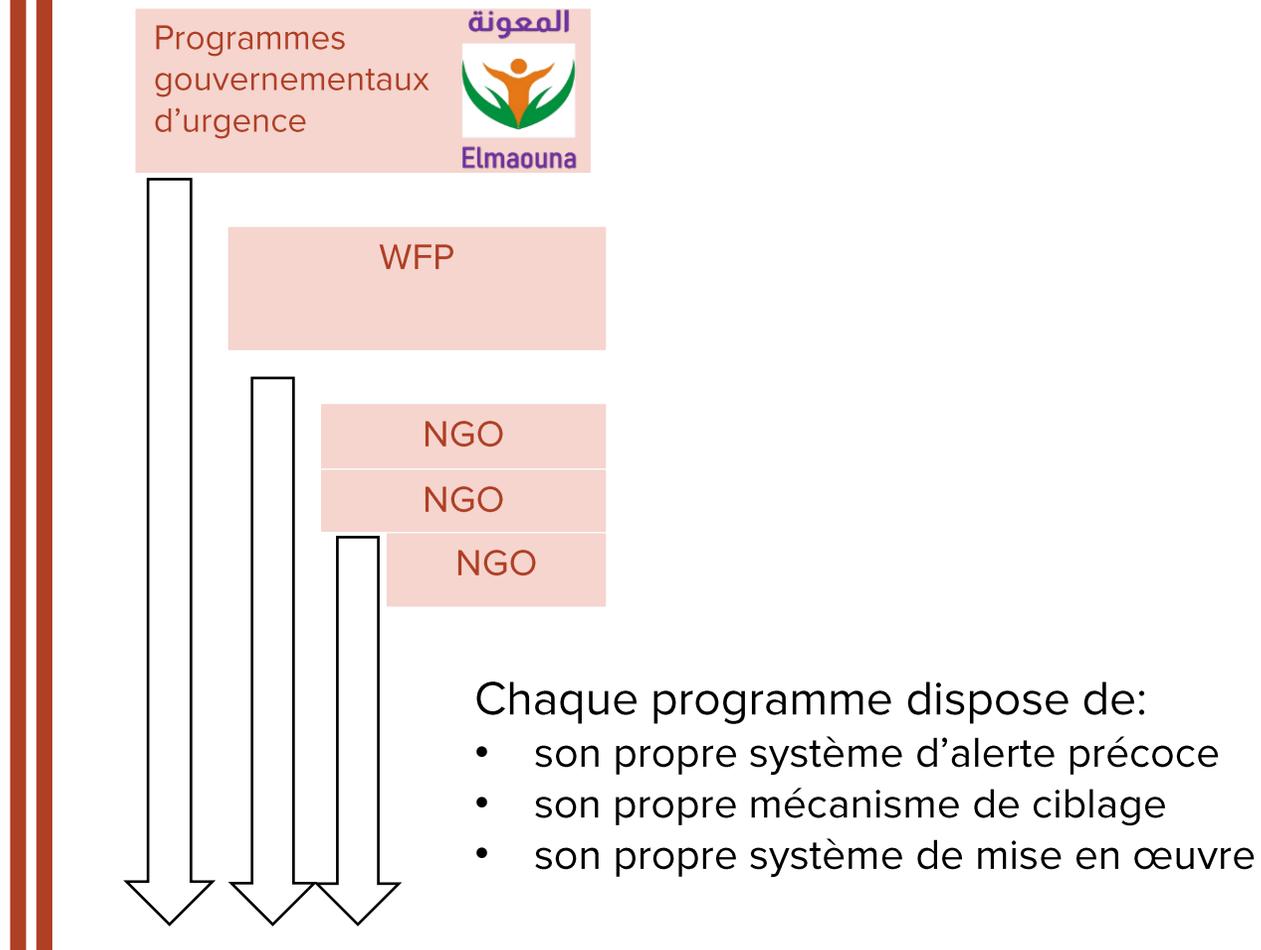
(ii) Une approche intégrée et systémique pour appuyer les ménages à faire face aux impacts des chocs

Avant : des interventions en silo entre protection sociale et humanitaires

Délégation Générale TAAZOUR



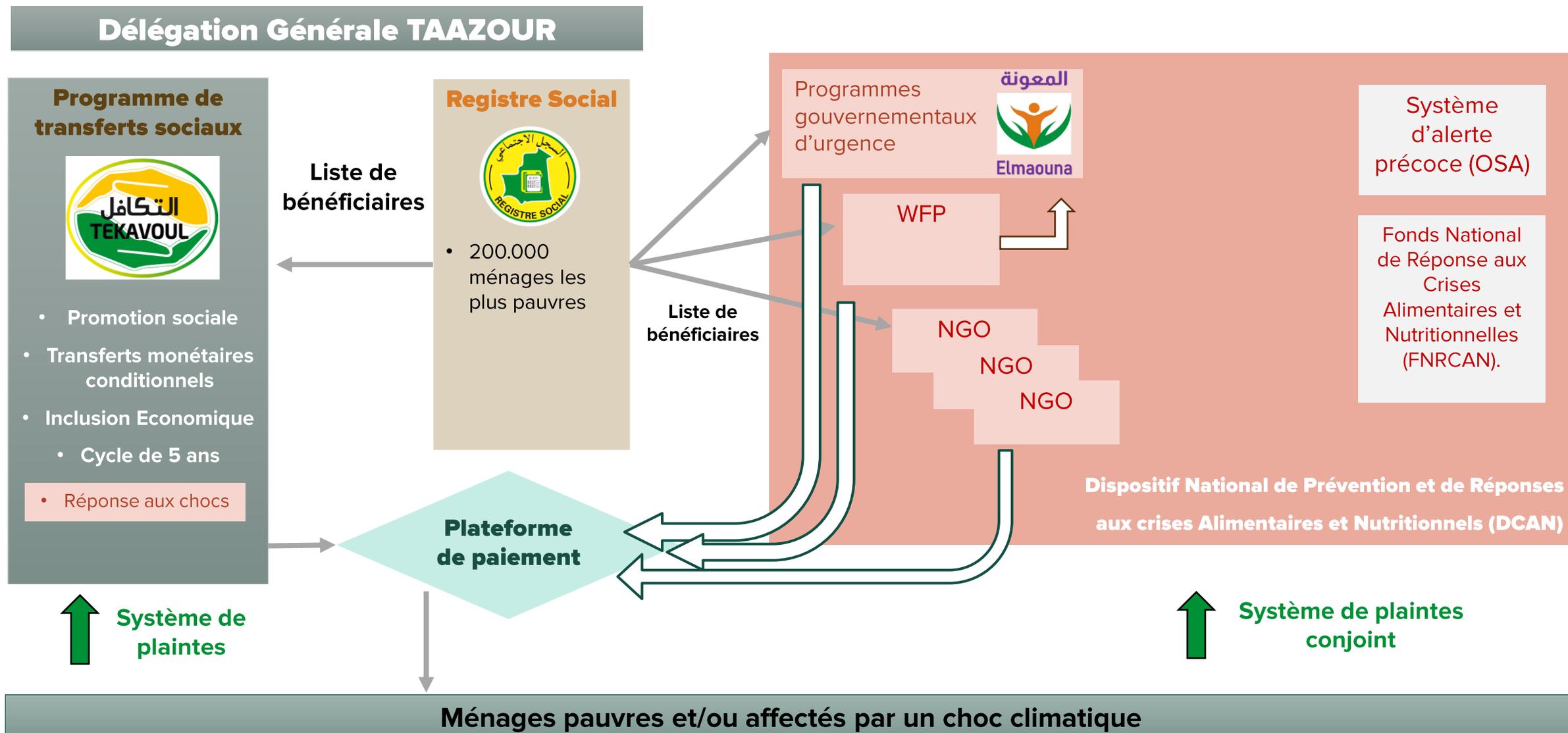
Assistance humanitaire suite aux chocs climatiques



Ménages pauvres et/ou affectés par un choc climatique

(ii) Une approche intégrée et systémique pour appuyer les ménages à faire face aux impacts des chocs

Maintenant : système de Protection Sociale Adaptative



Résultats

L'approche de protection sociale adaptative a permis un passage:

1. D'une approche peu articulée à une approche plus systémique pour la résilience des ménages avant les chocs et un appui temporaire pendant le choc.
2. D'une action essentiellement humanitaire à une action en grande partie financée par le gouvernement (70% des filets sociaux réguliers, et 50% de la réponse à l'insécurité alimentaire en 2024).
3. D'interventions fragmentées à une action coordonnée sous le leadership gouvernemental, avec harmonisation des paramètres de réponse aux chocs (montant, durée, ciblage...).
4. D'interventions coûteuses qui dupliquent certains processus à une meilleure efficacité et transparence de la dépense publique: le registre social et la plateforme de paiement permettent un gain de temps et d'argent.

⇒ **En Mauritanie, la protection sociale joue un rôle essentiel à la fois pour renforcer la résilience des ménages avant d'éventuels chocs mais permet aussi une meilleure efficacité de la réponse aux chocs sous le leadership du gouvernement.**

© 2024 Banque internationale pour la reconstruction et le développement/la Banque mondiale
1818 H Street NW
Washington, DC 20433
Téléphone : 202-473-1000
Site web : www.worldbank.org

Cet ouvrage a été établi par les services de la Banque mondiale avec la contribution de collaborateurs extérieurs. Les constatations, interprétations et conclusions qui y sont exprimées ne reflètent pas nécessairement les opinions de la Banque mondiale, de ses Administrateurs, ou des gouvernements qu'ils représentent.

La Banque mondiale ne garantit ni l'exactitude, ni l'exhaustivité, ni l'actualité des données citées dans cet ouvrage. Elle n'est pas responsable des erreurs, omissions, ou incohérences qui pourraient apparaître dans les informations qui y sont fournies, ni de l'utilisation ou du défaut d'utilisation des informations, méthodes, procédés ou conclusions présentées dans l'ouvrage. Les frontières, les couleurs, les dénominations et toute autre information figurant sur les cartes du présent document n'impliquent de la part de la Banque mondiale aucun jugement quant au statut juridique d'un territoire quelconque et ne signifient nullement qu'elle reconnaît ou accepte ces frontières.

Rien de ce qui figure dans le présent ouvrage ne constitue, ni n'implique, ni ne peut être considéré comme une limitation des privilèges et immunités de la Banque mondiale, ou comme une renonciation à ces privilèges et immunités, qui sont expressément réservés.

Droits et autorisations

Le contenu de cette publication fait l'objet d'un dépôt légal. Parce que la Banque mondiale encourage la diffusion de son savoir, le présent ouvrage peut être reproduit, en intégralité en partie, à des fins non commerciales, dès lors que sa paternité est pleinement reconnue.

Pour tous renseignements sur les droits et licences, y compris les droits subsidiaires, s'adresser à World Bank Publications, The World Bank, 1818 H Street NW, Washington, DC 20433, USA ; télécopie : 202-522-2625 ; courriel : pubrights@worldbank.org.



Contact: saspp@worldbank.org
Website: www.worldbank.org/saspp